

Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi

INTRODUCTION

Entre le 7 avril et la mi-juillet 1994, environ un million de personnes sont mortes assassinées au Rwanda : en moins de trois mois, les trois quarts de la population tutsi ont péri au cours du dernier génocide du XXe siècle. Comment un crime d'une telle ampleur a-t-il été rendu possible ? Vingt-cinq ans après la catastrophe, l'exposition se veut lieu d'histoire et de mémoire. Envisager l'histoire et la mémoire du génocide des Tutsi implique une confrontation avec la réalité humaine et matérielle des massacres.

TITRE DES PANNEAUX

Chronologie : avril-juillet 1994

Déconstruire les idées reçues

1 - Comprendre l'évènement : le contexte du génocide (1990-1994)

2 - Entrer dans l'évènement : les trois mois du génocide – avril-juillet 1994

- L'état et les voisins au cœur des massacres

- 1990-1994 : deux logiques meurtrières fusionnent
 - Principaux sites des massacres
 - Les lieux des massacres
 - Objets de mort
 - Le génocide dans « l'œil de l'enfant »

3 - Vivre avec l'évènement : l'après-coup

- Juger de loin, juger de près
 - Juger au plus près du crime
 - Se souvenir

Mots clés

Génocide
 Tutsi
 Hutu
 Propagande
 Racisme
 Justice
 Enfants
 Reconstruction

Caractéristiques techniques

23 panneaux kakemono (dont 1 de présentation du Mémorial de la Shoah) de 85 (l) x 200 (h) cm dans 3 cartons de 39 (L) x 27 (l) x 96 (h) cm et 4 kakemonos seuls.

Poids total : 70 kg.

Superficie nécessaire : 60 m² soit 45 m de linéaire.

Public visé

De la 3ème à la Terminale

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Ressources

➤ Bibliographie
 ➤ Filmographie
 ➤ Brochure pédagogique

Conditions de location

Tarif : 500 € pour une durée de 15 jours et 150 € par semaine complémentaire (250 € pour les établissements scolaires).

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Notice de montage

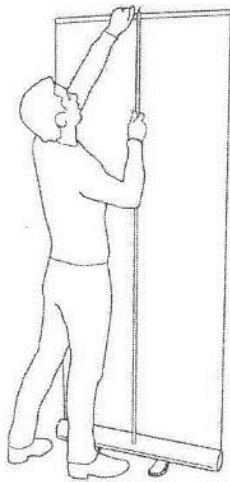
1



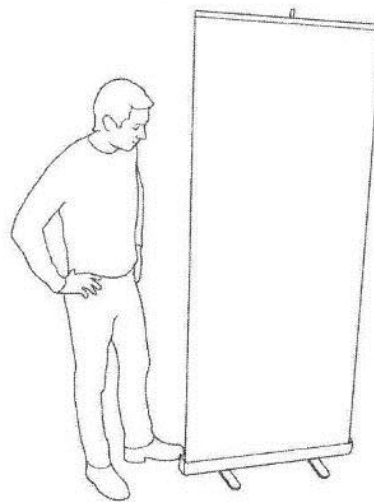
2



3



4



Accompagnez la partie haute de la structure
au moment de rembobiner le visuel.
Ne pas le lâcher brusquement.